

Démarche	: Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2026
Organisme	: Archives départementales de l'Hérault

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier pour le récbolelement des archives des EPCI en vue des élections de mars 2026.

Lors de chaque changement de président et/ou d'exécutif, la rédaction d'un récolelement des archives annexé à un procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives de l'EPCI est recommandée, par analogie avec le récolelement obligatoire des archives communales (articles 4 et 63 de l'arrêté interministériel du 31 décembre 1926 portant règlement des archives des communes, modifié).

Le procès-verbal et le récolelement servent à formaliser la passation de responsabilité du président sortant au nouveau président. Ils permettent de certifier, de façon contradictoire, l'existence des archives à un moment donné, le président étant responsable pénalement de tout détournement d'archives publiques ou de toute destruction non réglementaire (articles L214-3 du code du patrimoine et L432-15 à 432-17 du code pénal).

Le modèle de procès-verbal de décharge et de prise en charge ci-dessous est à télécharger et à signer par le président sortant et le président nouvellement élu. Il doit ensuite être déposé à la fin de la saisie de la démarche dans le présent formulaire, pour compléter le dossier.

<u>Public(s) éligible(s)</u> : EPCI

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page suivante : <https://archives-pierresvives.herault.fr/n/communes/n:79>

Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter les Archives départementales de l'Hérault par courriel : archives@herault.fr

Informations préliminaires

Procès-verbal de décharge et de prise en charge

Le modèle de procès-verbal de décharge et de prise en charge ci-dessous est à télécharger à la fin de cette page et à signer par le président sortant et le président nouvellement élu. Il doit ensuite être déposé à la fin de la saisie de la démarche dans le présent formulaire, pour compléter le dossier.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

1. Identité de l'EPCI

Département où se trouve la commune siège

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain
- 02 - Aisne
- 03 - Allier
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- 05 - Hautes-Alpes
- 06 - Alpes-Maritimes
- 07 - Ardèche
- 08 - Ardennes
- 09 - Ariège
- 10 - Aube
- 11 - Aude
- 12 - Aveyron
- 13 - Bouches-du-Rhône
- 14 - Calvados
- 15 - Cantal
- 16 - Charente
- 17 - Charente-Maritime
- 18 - Cher
- 19 - Corrèze
- 2A-2B - Corse
- 21 - Côte-d'Or
- 22 - Côtes-d'Armor
- 23 - Creuse
- 24 - Dordogne
- 25 - Doubs
- 26 - Drôme
- 27 - Eure
- 28 - Eure-et-Loir
-

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 202

- 30 - Gard
- 31 - Haute-Garonne
- 32 - Gers
- 33 - Gironde
- 34 - Hérault
- 35 - Ille-et-Vilaine
- 36 - Indre
- 37 - Indre-et-Loire
- 38 - Isère
- 39 - Jura
- 40 - Landes
- 41 - Loir-et-Cher
- 42 - Loire
- 43 - Haute-Loire
- 44 - Loire-Atlantique
- 45 - Loiret
- 46 - Lot
- 47 - Lot-et-Garonne
- 48 - Lozère
- 49 - Maine-et-Loire
- 50 - Manche
- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
- 58 - Nièvre
- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
-

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 202

- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67-68 - Bas-Rhin et Haut-Rhin
- 69 - Rhône
- 70 - Haute-Saône
- 71 - Saône-et-Loire
- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
- 81 - Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
- 84 - Vaucluse
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
- 92 - Hauts-de-Seine
- 93 - Seine-St-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
-

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

974 - La Réunion

976 - Mayotte

Nom de l'EPCI

Type d'EPCI

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Métropole

Communauté d'agglomération

Communauté de communes

Autre

Précisez

Nombre d'habitants

Nom de la commune centre

Personne en charge de la saisie du dossier

Nom

Prénom

Fonction

Adresse électronique

Numéro de téléphone

2. Gestion des archives de la collectivité

L'EPCI a-t-il employé, emploie-t-il ou a-t-il le projet d'employer un archiviste professionnel ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Vos archives ont-elles été classées ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Qui a assuré le classement ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 un agent/un élu la Mission Archives du Centre de gestion de l'Hérault un prestataire privé

Précisez le nom du prestataire et l'année d'intervention

3. Locaux où se trouvent les archives

Vos locaux archives ont-ils subi un sinistre ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Précisez l'année et le type de sinistre

Pour les locaux de conservation construits avant le 1er juillet 1997, disposez-vous d'un diagnostic technique amiante ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

 Diagnostic technique amiante

3.1. Secrétariat

Les archives sont-elles conservées dans un secrétariat ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 En boîtes Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...) Ils sont partiellement conditionnés

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- de rayonnages en bois
- de rayonnages en métal
- d'armoires / placards en bois
- d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Local pourvu d'armoires fermées à clé

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Détection incendie/extincteur

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Mauvaise isolation thermique
- Présence d'insectes/de nuisibles
- Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)
- Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Photos du local

3.2. Salle du conseil

Les archives sont-elles conservées dans une salle du conseil ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Les documents sont-ils conditionnés ?**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 En boites Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...) Ils sont partiellement conditionnés**Le local est équipé :**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 de rayonnages en bois de rayonnages en métal d'armoires / placards en bois d'armoires / placards en métal**Local fermé à clé**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Local pourvu d'armoires fermées à clé**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Détection incendie/extincteur**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Précisez**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 Mauvaise isolation thermique Présence d'insectes/de nuisibles Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photos du local

3.3. Salle dédiée

Les archives sont-elles conservées dans une salle dédiée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez le nom de cet espace et sa localisation

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

En boîtes

Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)

Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

de rayonnages en bois

de rayonnages en métal

d'armoires / placards en bois

d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Local pourvu d'armoires fermées à clé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2024

Détection incendie/extincteur

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 Mauvaise isolation thermique Présence d'insectes/de nuisibles Présence d'un risque eau (canalisation, fuite) Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

 Photos du local

3.4. Cave

Les archives sont-elles conservées dans une cave ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 En boîtes Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...) Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 de rayonnages en bois de rayonnages en métal

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Local pourvu d'armoires fermées à clé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détection incendie/extincteur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Mauvaise isolation thermique

Présence d'insectes/de nuisibles

Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)

Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photos du local

3.5. Grenier

Les archives sont-elles conservées dans un grenier ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2024

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- En boites
- Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)
- Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- de rayonnages en bois
- de rayonnages en métal
- d'armoires / placards en bois
- d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Local pourvu d'armoires fermées à clé

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Détection incendie/extincteur

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Mauvaise isolation thermique
- Présence d'insectes/de nuisibles
- Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)
- Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Photos du local

3.6. Local mutualisé avec une autre commune ou un groupement de communes

Les archives sont-elles conservées dans un local mutualisé avec une autre commune ou un groupement de communes ?

Application des articles L212-11 et L212-12 du code du patrimoine

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Précisez le cadre de la convention permettant cette mutualisation

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- En boîtes

- Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)

- Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- de rayonnages en bois

- de rayonnages en métal

- d'armoires / placards en bois

- d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Local pourvu d'armoires fermées à clé

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Détection incendie/extincteur

Cochez la mention applicable

- Oui

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Mauvaise isolation thermique

Présence d'insectes/de nuisibles

Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)

Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photos du local

3.7. Local chez un prestataire externe

Les archives sont-elles conservées chez un prestataire externe ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez l'autre type de local

Local fermé à clé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

En boîtes

Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)

Ils sont partiellement conditionnés

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

de rayonnages en bois

de rayonnages en métal

d'armoires / placards en bois

d'armoires / placards en métal

Local pourvu d'armoires fermées à clé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détection incendie/extincteur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Mauvaise isolation thermique

Présence d'insectes/de nuisibles

Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)

Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photos du local

3.8. Autre local

Les archives sont-elles conservées dans un autre local ?

Cochez la mention applicable

Oui

Complétez les champs suivants si vous disposez d'un autre local

Type de local

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Secrétariat
- Salle du conseil
- Salle dédiée
- Cave
- Grenier
- Local mutualisé avec une autre commune ou un groupement de commune

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- En boîtes
- Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)
- Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- de rayonnages en bois
- de rayonnages en métal
- d'armoires / placards en bois
- d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Local pourvu d'armoires fermées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Détection incendie/extincteur ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Précisez si vous répondez non

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Mauvaise isolation thermique

Présence d'insectes/de nuisibles

Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)

Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photos du local

Autre local où sont conservées les archives ?

Pour ajouter un local, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Description des locaux où sont conservées les archives »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Type de local

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Secrétariat

Salle du conseil

Salle dédiée

Cave

Grenier

Local mutualisé avec une autre commune ou un groupement de commune

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En boîtes

Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)

Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

de rayonnages en bois

de rayonnages en métal

d'armoires / placards en bois

d'armoires / placards en métal

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

Local fermé à clé ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Local pourvu d'armoires fermées ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Détection incendie/extincteur ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Précisez si vous répondez non

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 Mauvaise isolation thermique Présence d'insectes/de nuisibles Présence d'un risque eau (canalisation, fuite) Présence de moisissures

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

 Photos du local

Autre local où sont conservées les archives ?

Pour ajouter un local, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Description des locaux où sont conservées les archives »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Type de local

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Secrétariat Salle du conseil

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2024

- Salle dédiée
- Cave
- Grenier
- Local mutualisé avec une autre commune ou un groupement de commune

Les documents sont-ils conditionnés ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- En boîtes
- Ils ne sont pas conditionnés (dossiers suspendus...)
- Ils sont partiellement conditionnés

Le local est équipé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- de rayonnages en bois
- de rayonnages en métal
- d'armoires / placards en bois
- d'armoires / placards en métal

Local fermé à clé ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Local pourvu d'armoires fermées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Détection incendie/extincteur ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Les conditions de conservation sont-elles bonnes ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Précisez si vous répondez non

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Mauvaise isolation thermique
- Présence d'insectes/de nuisibles
- Présence d'un risque eau (canalisation, fuite)
-

Typologies des archives conservées dans le local

Métrage ou volume approximatif d'archives conservées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photos du local

Autre local où sont conservées les archives ?

Pour ajouter un local, cliquez sur le bouton "**+ Ajouter un élément pour « Description des locaux où sont conservées les archives »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

4. Recensement des archives de l'EPCI

4.1. Registres de délibérations (jusqu'en 2026)

Il est rappelé que l'exemplaire original du registre de délibérations du conseil municipal doit obligatoirement être tenu sur support papier (art. R2121-9 du CGCT).

Indiquez "0" le cas échéant

Nombre total de volumes

Indiquez la date du volume le plus ancien et la date du volume le plus récent, les lacunes le cas échéant

4.2. Registres des arrêtés et actes du Président

Il est rappelé que l'exemplaire original du registre des arrêtés et des actes du maire doit obligatoirement être tenu sur support papier (art. R2122-7 du CGCT).

Nombre total de volumes

Indiquez "0" le cas échéant

Indiquez la date du volume le plus ancien et la date du volume le plus récent, les lacunes le cas échéant

4.3. Urbanisme

Récolement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 2022

L'EPCI est-il centre instructeur pour les demandes d'autorisation d'urbanisme ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'EPCI conserve-t-elle les documents pour le comptes des communes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Souhaitez-vous à terme assurer la conservation pour le compte des communes, des permis sous forme nativement électronique ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

4.4. Autres documents communautaires

Information

Il s'agit des autres documents produits dans le cadre des activités de l'EPCI, qui peuvent varier selon les missions entrant dans son périmètre.

Énumérer les principales séries de dossiers ou registres en indiquant leurs dates extrêmes.

Indiquez l'intitulé, les dates extrêmes (date la plus ancienne et date la plus récente)

4.5 Autres archives conservées dans les locaux de l'EPCI

D'autres archives sont-elles conservées dans les locaux de l'EPCI ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Lesquelles ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Archives des communes membres de l'EPCI

Anciens syndicats communaux et intercommunaux

Centre intercommunal d'action sociale

Autres

Précisez les communes membres concernées

Précisez

Entreprise, famille, association, etc.

Pour chaque ensemble d'archives, précisez l'intitulé, les dates

4.6 Archives numériques

Avez-vous un projet d'archivage électronique ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Votre collectivité s'est-elle engagée dans une dématérialisation de ses procédures ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez le type de projet

Sur quel support conservez-vous vos documents numériques ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Sur un serveur

Chez un hébergeur

Sur votre ordinateur

Sur un disque dur externe

Autre

Précisez

5. Inventaire des archives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Inventaire des archives (le cas échéant)

Si vous disposez d'un inventaire des archives de votre intercommunalité (même partiel), merci de le joindre

6. Procès-verbal à joindre obligatoirement au dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives

Récolelement des archives des EPCI du département de l'Hérault en vue des élections de mars 202

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

Information finale

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.